



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Medecine du travail

Question écrite n° 49028

### Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des services médicaux du travail. En effet, le déficit chronique du travail, évalué à cinq cents personnes en équivalent temps plein, engendre des difficultés majeures dans le fonctionnement des associations de médecine du travail. Cette situation ne permet pas aux entreprises de satisfaire à leurs obligations légales et compromet fortement l'action de prévention en direction des salariés. Il lui demande les mesures mises en œuvre pour résorber le manque de médecins du travail, notamment dans le cadre de la réforme de la sécurité sociale.

### Données clés

**Auteur :** [M. Reitzer Jean-Luc](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49028

**Rubrique :** Travail

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mars 1997, page 1048